

## LA PRESSE AFFAIRES

## À L'AGENDA

■ PRÉVISIONS ■ RÉEL BPA: bénéfice par action K: millier M: million G: milliard

## AUJOURD'HUI

Ind. de confiance du Michigan (É.-U.)	août préliminaire: <b>72,0</b> juillet: <b>67,8</b>
Ventes d'autos (Can.)	juin: <b>2,0%</b> mai: <b>0,2%</b>
Cameco	BPA 2T: <b>25¢</b>

## MERCREDI 18 AOÛT

Deere & Co.	BPA 3T: <b>1,19\$US</b>
Ltd. Brands	BPA 2T: <b>36¢US</b>
Open Text	BPA 4T: <b>86¢</b>

Source: Bloomberg

## POUR NOUS JOINDRE

La Presse Affaires, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9  
lpa@lapresseaffaires.com

## LUNDI 16 AOÛT

Indice Empire manufacturier (É.-U.)	août: <b>8,50</b> juillet: <b>5,08</b>
Nautilus	BPA 2T: <b>-10¢US</b>
New York & Co.	BPA 2T: <b>-39¢US</b>
Lowe's	BPA 2T: <b>59¢US</b>

## JEUDI 19 AOÛT

Indicateur avancé (É.-U.)	juillet: <b>0,1%</b> juin: <b>-0,2%</b>
Ind. de la Fed. de Philadelphie (É.-U.)	août: <b>7,5</b> juillet: <b>5,1</b>
Hewlett-Packard	BPA 3T: <b>1,07\$</b>

## MARDI 17 AOÛT

Mises en chantier (É.-U.)	juillet: <b>2,0%</b> juin: <b>-5,0%</b>
Permis de bâtir (É.-U.)	juillet: <b>0,3%</b> juin: <b>2,1%</b>
Home Depot	BPA 2T: <b>71¢US</b>
Wal-Mart	BPA 2T: <b>97¢US</b>

## VENDREDI 20 AOÛT

Ann Taylor Stores	BPA 2T: <b>33¢</b>
Kirkland's	BPA 2T: <b>18¢</b>

## SUDOKU

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse. Pour plus d'informations:  
www.les-mordus.com ou écrivez-nous à info@les-mordus.com

	6			2		1	4	
		1	3	8	5			
		7		6				
1	8				2		7	
	5	3		7	1			6
					3		1	2
8			9				2	
		4	2	8			9	
	1							

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

## Solution du dernier sudoku

3	1	9	2	4	6	8	5	7
8	2	5	9	7	1	3	6	4
6	7	4	8	3	5	1	2	9
2	9	3	6	1	4	7	8	5
1	8	7	5	2	9	6	4	3
4	5	6	3	8	7	2	9	1
7	3	8	4	5	2	9	1	6
9	4	1	7	6	8	5	3	2
5	6	2	1	9	3	4	7	8

Niveau de difficulté : DIFFICILE

1750

Par Fabien Savary

1749

## Hydro-Québec alimentera le Vermont jusqu'en 2038

## HYDRO

suite de la page 1

Il a souligné que le prix de six cents valait pour 2012 et qu'il était susceptible d'augmenter avec les années.

En 2009, chaque kilowattheure produit par

Hydro-Québec lui a coûté, en moyenne, à peine deux cents, grâce surtout à la grande efficacité des grands barrages de la Baie-James et du Labrador. Quant au prix moyen obtenu par l'entremise des exportations, il a atteint 6,2 cents le kilowattheure au

cours des trois premiers mois de 2010.

Le contrat prévoit qu'Hydro-Québec et les sociétés d'électricité du Vermont se partageront les revenus éventuels qui pourraient découler de la reconnaissance comme énergie renouvelable, aux États-Unis, de l'électricité produite par les grands barrages.

Plus tôt cette année, le Vermont a adopté une loi qui accorde cette reconnaissance. M.M. Douglas et Charest présentent actuellement Washington de faire de même, ce qui se traduirait par des avantages fiscaux pour les distributeurs américains et Hydro-Québec. Le gouverneur a même abordé la question avec le président Barack Obama au cours des derniers mois. Mais pour l'instant, l'enjeu est loin de figurer dans les priorités du Congrès.

**ZSA**

LES PRIX DES CONSEILLERS JURIDIQUES DU QUÉBEC

Présenté par **LA PRESSE**

## Prix d'excellence des conseillers juridiques d'entreprises

La remise des Prix des Conseillers Juridiques du Québec aura lieu le 2 novembre 2010, à l'hôtel Sofitel Montréal.

C'est avec grand plaisir que ZSA Recrutement Juridique lance la quatrième édition des Prix des Conseillers Juridiques du Québec (une présentation de La Presse). Il s'agit du seul événement conçu exclusivement dans le but de reconnaître l'excellence au sein de la communauté des conseillers juridiques du Québec.

Les mises en candidature des milieux financiers et juridiques sont en cours [www.pcjq.ca](http://www.pcjq.ca)  
(DATE LIMITE POUR UNE MISE EN CANDIDATURE : LE 15 SEPTEMBRE 2010).

- Prix Chef des affaires juridiques de l'année
- Prix Accomplissement, stratégie d'affaires
- Prix Réalisation exceptionnelle
- Prix Conseiller juridique, service juridique de petite ou moyenne taille
- Prix Conseiller juridique d'avenir

**ZSA** **LA PRESSE** **DROIT-INC.COM**

ASSOCIATION DE JEUNE BARREAU DE MONTRÉAL  
YOUNG BAR ASSOCIATION OF MONTRÉAL

**Blakes**  
La signature des affaires

**BORDEN LADNER GERVAS**

**ERNST & YOUNG**  
La qualité dans tout ce que nous faisons

**gowlings** **OGILVY RENALTI**

Réservation de tables

Pour en savoir davantage, veuillez contacter Dan Malamet  
(416 368-2051, poste 235; dmalamet@zsa.ca)



## AVIS

800

## 801 AVIS LÉGAUX

**AVIS**  
**PRENEZ AVIS** que Georges Laoun, pratiquant sa profession d'opticien d'ordonnances sous le nom de Georges Laoun Opticiens Enrg. exerce dorénavant ses activités professionnelles au sein de la société par actions Georges Laoun Opticien (2010) Inc. Georges Laoun en tant qu'actionnaire de Georges Laoun Opticien (2010) Inc. n'est pas personnellement responsable des dettes de cette dernière. Georges Laoun Opticien (2010) Inc. est responsable de toutes les fautes professionnelles que Georges Laoun pourrait commettre en tant qu'opticien d'ordonnances. Montréal, ce 12 août 2010  
De Grandpré Chait, S.E.N.C.R.L.  
Les procureurs de la compagnie

## 850 AVIS DE DISSOLUTION CHANGEMENT DE NOM

**PRENEZ AVIS** que **DIANA CRACIUNESCU** domiciliée au 250 Ch. de la Pointe-Sud, Verdun, Qc, présentera au Directeur de l'État Civil une demande pour changer son nom en celui de **DIANA DUMENKO**.

**PRENEZ AVIS** que la compagnie **9099-0276 QUÉBEC INC.** demandera au Registraire des entreprises du Québec la permission de se dissoudre. Terrebonne, le 12 août 2010, Bureau de Conseils B & B Comptables de la compagnie

**PRENEZ AVIS QUE** la compagnie **9129-3001 QUÉBEC INC.**, ayant son siège social au 2 Prairie Lane, à Beaconsfield, Québec, H9W 3J2, demandera au Registraire des Entreprises du Québec la permission de se dissoudre, conformément à la Loi sur les compagnies. Signé à Montréal, ce 10 août 2010  
Me Helen Panorios, procureure

**PRENEZ AVIS** que la compagnie **9181-6900 QUÉBEC INC.** demandera sa dissolution au Registraire des entreprises conformément à l'article 28 de la Loi sur les Compagnies. M. Delorme

**PRENEZ AVIS** que la **SOCIÉTÉ CULTURELLE ARGENTINE QUÉBEC/CANADA (SCAQC)** a l'intention de demander sa dissolution au Registraire des entreprises.

## AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

**AMT**  
Agence métropolitaine de transport

## APPEL D'OFFRES

NO : DA10-0685

OBJET :  
**CONTRAT OUVERT POUR SERVICES PROFESSIONNELS SPÉCIALISÉS DANS LE DOMAINE CIVIL**

Les firmes peuvent obtenir de l'information sur cet appel d'offres en visitant le site internet de l'AMT :

[www.amt.qc.ca/fournisseurs/](http://www.amt.qc.ca/fournisseurs/)

**AMT**  
Agence métropolitaine de transport

## APPEL D'OFFRES

NO : DA10-0686

OBJET :  
**SERVICES D'ÉVALUATION, DE NÉGOCIATION ET DE REPRÉSENTATION POUR FINS D'ACQUISITION DE TERRAINS PAR L'AMT**

Les firmes peuvent obtenir de l'information sur cet appel d'offres en visitant le site internet de l'AMT :

[www.amt.qc.ca/fournisseurs/](http://www.amt.qc.ca/fournisseurs/)

## Soumission publique

**Services de conception et de diffusion d'un programme de formation à l'intention des changeurs du métro**

**Documents disponibles** : système électronique d'appel d'offres (SEAO) : [www.seao.ca](http://www.seao.ca) ou au 1-866-669-7326, à partir du **vendredi 13 août 2010**.  
Information : (514) 280-7933.

**Rencontre d'information** : (facultative) aura lieu le **vendredi 20 août 2010** à la salle Côte-Vertu, 800, de La Gauchetière Ouest, 8<sup>e</sup>, portail Nord-Est, Montréal.

**Dépôt des soumissions** : STM, 800, de La Gauchetière Ouest, bureau 8100, portail Nord-Est, Montréal, au plus tard le **mercredi 1<sup>er</sup> septembre 2010** à 15 h. Ouverture publique suivra.

**Garantie de soumission** : cautionnement de soumission équivalent à 10%. La STM ne s'engage à accepter, ni la plus favorable, ni aucune des soumissions.  
**Référence** : STM-3806-04-10-31  
Christian Portelance  
Secrétaire général adjoint



**APPEL D'OFFRES**

**Montréal**

Des soumissions, sous pli cacheté, sont reçues au Bureau du citoyen de l'arrondissement de Saint-Laurent, 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent (Québec) H4 M 2M7, jusqu'au **mercredi, le 1<sup>er</sup> septembre 2010 à 11 h**, pour l' :  
**10-038 Acquisition d'arbres**  
Un dépôt non-remboursable payable comptant, par carte de crédit ou par chèque visé est exigé pour l'obtention des documents de soumission. Ce dépôt est fixé à 50 \$ pièce.

Les formules, les conditions des soumissions et les devis peuvent être obtenus au Bureau du citoyen, 777 boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h à 16 h 30, à compter du lundi, le 16 août 2010 à 9 h. Les soumissions sont ouvertes publiquement à la salle du Conseil, 777 boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent (Québec), le **mercredi, 1<sup>er</sup> septembre 2010 à 11 h**. Le Conseil n'est pas tenu d'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions présentées. Pour toute information supplémentaire concernant cet appel d'offres, veuillez communiquer avec monsieur Alain Doiron au (514) 855-6000 poste 4580.

Isabelle Bastien, avocate  
Secrétaire du Conseil d'arrondissement  
Le 13 août 2010

**Appel d'offres**

**Montréal**

Direction de l'épuration des eaux usées  
**Appel d'offres**: 3271-AE  
Construction d'un système d'extraction de traitement des odeurs (UTO) sur la 75<sup>e</sup> Avenue, dans l'arrondissement de LaSalle  
L'ouverture des soumissions prévue pour le 18 août 2010 est reportée au **25 août 2010** à 14 h dans les locaux de la Direction du greffe de l'hôtel de ville. Montréal, le 13 août 2010

Le greffier de la Ville  
M<sup>e</sup> Yves Saindon

## Soumission publique

**Station Côte-Vertu – Réfection du mur de maçonnerie de la marquise**

**Disciplines concernées** : démolition, maçonnerie, produits d'étalement, acier de charpente

**Documents disponibles** : à compter du **vendredi 13 août 2010**. Veuillez transmettre par la poste ou service de courrier un chèque visé ou un mandat au montant de 50 \$ NON REMBOURSABLE, à l'ordre de la STM, à l'adresse suivante : M. Laurent Miville, 8845, boul. St-Laurent, 4<sup>e</sup>, Montréal (Québec), H2N 1M3. Dès réception, les documents vous seront transmis par notre service de courrier spécial. Il est important de noter que vous ne pouvez pas vous présenter sur place pour recevoir les documents d'appels d'offres.  
**Information** : (514) 280-4508.  
**Dépôt des soumissions** : STM, 800, de La Gauchetière Ouest, bureau 8100, portail Nord-Est, Montréal, au plus tard le **lundi 30 août 2010 à 15 h**. Ouverture publique suivra.

**Garantie de soumission** : cautionnement de soumission équivalent à 10%. La STM ne s'engage à accepter, ni la plus favorable, ni aucune des soumissions.  
**Référence** : STM-2627  
Christian Portelance  
Secrétaire général adjoint



CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL  
COUR N° : 500-11-039418-104  
COUR SUPÉRIEURE  
Chambre commerciale

**DANS LE CADRE DES PROCÉDURES DE RÉORGANISATION JUDICIAIRE DE :**  
**COMPANIA MEXICANA DE AVIACION, S.A. DE C.V.**, société constituée en vertu des lois du Mexique, ayant son siège av. Xola 535 Col., Del Valle, Mexico D.F., Mexico 03100 et une place d'affaires au 975, rue Roméo-Vachon Nord, bureau 413, Dorval, Québec, H4Y 1H1

Débitrice

**EN VERTU DE L'APPLICATION DE LA PARTIE IV DE LA LOI SUR LES ARRANGEMENTS AVEC LES CRÉANCIERS DES COMPAGNIES, R.S.C. 1985, c. C-36, DANS SA VERSION MODIFIÉE**

**VEUILLEZ PRENDRE NOTE** que le présent avis est publié conformément à une Ordonnance rendue par la Cour supérieure du Québec (Chambre commerciale) (la « Cour canadienne ») le 5 août 2010.

Le 2 août 2010, COMPANIA MEXICANA DE AVIACION, S.A. DE C.V. (la « Débitrice ») a obtenu une Ordonnance de la Cour des affaires civiles du district fédéral du Mexique (la « Cour mexicaine ») qui, entre autres choses, a permis d'entamer des procédures de réorganisation d'entreprise pour la Débitrice en vertu de la Loi sur les réorganisations d'entreprises du Mexique (les « procédures mexicaines ») et de nommer M<sup>me</sup> Maru E. Johansen à titre de Représentante Étrangère.

**VEUILLEZ NOTER** qu'une Ordonnance a également été émise par la Cour canadienne en vertu de la Partie IV de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies (l'« Ordonnance de reconnaissance ») qui, entre autres choses, i) reconnaît les procédures mexicaines à titre d'instance étrangère principale, ii) suspend l'ensemble des réclamations déposées contre la Débitrice au Canada et iii) nomme Samson Bélair/Deloitte & Touche Inc. (« Deloitte ») à titre d'Agent d'information de la Débitrice.

**VEUILLEZ ÉGALEMENT NOTER** que les personnes qui souhaitent recevoir une copie de l'Ordonnance de reconnaissance ou des renseignements supplémentaires à cet égard et/ou à l'égard du contenu du présent avis doivent communiquer avec l'Agent d'information, Deloitte, à l'adresse ci-dessous.

**FINALEMENT, VEUILLEZ PRENDRE NOTE** que l'Ordonnance de reconnaissance ainsi que toute autre ordonnance pouvant être rendue par la Cour canadienne peuvent être consultées à l'adresse [www.deloitte.com/ca/mexicana-airlines](http://www.deloitte.com/ca/mexicana-airlines).

**Samson Bélair/Deloitte & Touche Inc.**  
En sa capacité d'Agent d'information de Compania Mexicana De Aviacion, S.A. De C.V.  
1, Place Ville Marie, bureau 3000  
Montréal QC H3B 4T9  
À l'attention de M. Éric St-Pierre, CA  
Tél. : 514-393-5051  
Télec. : 514-390-4103  
Courriel : [estpierre@deloitte.ca](mailto:estpierre@deloitte.ca)

FAIT À MONTRÉAL, ce 13<sup>e</sup> jour d'août 2010.  
SAMSON BÉLAIR/DELOITTE & TOUCHE INC.  
Agent d'information

**Deloitte.**  
Samson Bélair/Deloitte & Touche